

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

Présents : MM BONNETERRE Alexandra, BEAULIEU Valérie, BOUTY Anthony, MEILLAT Marie-Odile, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGÉ Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, PAGNOUX Romain,

Excusés : Mme BOUTET Frédérique, Mme BROUSSE Vanina, Mme CHEVALIER Anick, M. VARDELLE Jean-Christophe, M. PETUREAU Jean-Paul,

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme BONNETERRE Alexandra

1 - Délibérations

- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juillet 2024,**
- **POINT FINANCIER :** Monsieur le Maire projette l'état de consommation des crédits arrêté à la date du 23 août. En ce qui concerne le budget général pour la section de fonctionnement, 510 978.64 € ont été consommés sur 1 072 806.96 € d'inscrits au budget (47.63 % à et 599 671.36 € ont été encaissés (55.90 %),
- **EXONERATIONS FISCALES :** M. le Maire indique à l'assemblée que la loi de finances pour 2024, dans son article 73 stipule que les exonérations consenties en applications de l'article 1639 A bis du code général des impôts cesseront de produire leurs effets en 2025. En ce qui concerne notre commune, sont concernées, les exonérations consenties lors de leur installation aux médecins, auxiliaires médicaux, ainsi que celles relatives aux meublés de tourisme et chambres d'hôtes. Le centre des finances publiques a transmis des nouveaux modèles de délibérations. Le Conseil municipal décide de reconduire ces exonérations,
- **ADHESION DE LA COMMUNE D'AMBERNAC au SIAEP Nord Est Charente :** avis favorable du conseil municipal à l'adhésion de cette commune au Syndicat des Eaux à compter du 01/01/2025,
- **ADMISSIONS EN NON VALEUR :** La trésorerie a transmis la liste des petites créances n'ayant pu être recouvrées d'un montant total de 14.80 €. Avis favorable de l'assemblée à leur inscription en non-valeur.

Décisions diverses

3 – Informations diverses

- Point sur les travaux : Le chantier de la salle des fêtes du Moulin de la cour avance : les murs sont montés et la charpente devrait rapidement être posée. Pour l'instant, le planning des travaux est respecté,
- Vide-grenier du Comité des Fêtes : il se tiendra dans le lotissement « le Pré du Bourg » le dimanche 22 septembre. La circulation sera interdite aux véhicules de 6 heures à 20 heures,
- Assemblée générale des automnales : elle se tiendra le samedi 20 septembre à 11 heures à la salle des fêtes et sera suivie d'un repas (participation de 5 euros demandée),
- Evolution des services de CALITOM : La distribution des sacs jaunes à chaque foyer par CALITOM est prévue pour la 1^{ère} quinzaine d'octobre.

- Projet de micro-forêt : une demande de subvention a été déposée pour ce projet. Une réunion est prévue le lundi 23 septembre à 18 h 30 sur place au 4 route de la Judie,
- Le composteur collecteur collectif a été livré et installé à la salle des fêtes à côté des compartiments des conteneurs de la salle des fêtes. Son fonctionnement sera présenté aux habitants du Bourg le mardi 30 septembre à 14 heures au jardin de la salle des fêtes,
- Octobre rose : Le bâtiment de la mairie et des écoles sera illuminé aux couleurs d'octobre rose. Cette installation sera fixe et réutilisable pour d'autres manifestations (plusieurs couleurs d'éclairage proposées),
- **Etat civil** : 2 naissances et un mariage.

Prochaines réunions :

- **Assemblée Générale de l'APE : vendredi 20 septembre à 20 h, salle des associations,**
- **Commission des travaux : samedi 19 octobre à 8 h 30 mn,**
- **Colis des aînés : mardi 15 octobre à 20h, distribution le samedi 14/12 à 8 h 30,**
- **Bulletin municipal : lundi 21 octobre, jeudi 14 novembre et lundi 2 décembre à 20 h 30,**
- **Verre de l'amitié départ à la retraite de Mme DUREPAIRE Annie et remise de la médaille vermeil du travail à Annie et à M. BESSAC Olivier : vendredi 27 septembre 2024 à 19 heures salle du conseil municipal,**
- **Réunion St-Maurice en fêtes (14 juin 2025) : jeudi 21 novembre à 20 h 30, salle des associations,**
- **Vœux de la municipalité : samedi 4 janvier 2025 à 19 heures à la salle des fêtes,**

Prochains Conseils municipaux : jeudi 24 octobre 2024 et jeudi 28 novembre à 20h30 mn,

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 40 mn.